

## Règlement du concours photo Vél'Osons 2019



Dans le cadre du forum Vél'osons organisé à Chambéry du 29 au 31 Mars 2019, l'association Roue Libre<sup>1</sup> invite les photographes amateurs à participer à un Concours Photo sur le thème suivant :

### **- Bivouac à vélo -**

Les photographes non-professionnels de tout horizon peuvent nous faire parvenir 2 clichés par candidat.

Les candidats concernés seront de ce fait contacté passé le 20 Février 2019 afin de participer à la mise en œuvre de l'installation de leur photographie qui sera exposé à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau de Chambéry en partenariat avec le forum Vél'Osons. Si la venue du candidat s'avérait compromise, l'association Roue Libre sera *de facto* en plein droit de librement choisir les modalités d'installation de l'œuvre au sein de l'événement Vél'Osons.

En nous faisant parvenir vos participations, vous acceptez de passer ces photos sous **licence Creative Common BY NC SA**, stipulant que :

*« Le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale. »<sup>2</sup>*

Roue Libre s'engage donc à citer le nom, ou nom d'artiste, de chaque auteur tel que précisé par le candidat lors de son inscription ainsi que la modification de l'œuvre à des fins d'impressions qualitatives (rognage, DPI, pixels, colorimétrie, etc).

---

<sup>1</sup> <http://rouelibre.net/>

<sup>2</sup> <https://creativecommons.fr/licences/>

- **Pour qui :**

Le concours est réservé aux photographes amateurs non-professionnels.

Le participant atteste sur l'honneur être l'auteur de la photographie transmise. Il garantit que le cliché soumis est original, inédit et qu'il est le seul détenteur des droits attachés à cette image.

- **Format :**

Format JPG

6000\*4000 pixel ou 5333\*4000 pixel

200 dpi minimum

18\*27 cm (ratio 3:2) ou 20\*15 cm (ratio 4:3)

Fichier RAW (à inclure dans le même mail ou lien)

- **Le fichier devra être nommé comme suit :**

JPG : Velosons19-nom-prenom.jpg

RAW : Velosons19-nom-prenom.CR2 (exemple Canon)

- **Le corps du mail devra contenir les détails suivants :**

Nom et Prénom de l'auteur\*

Nom d'artiste

Titre de la photographie

Numéro de téléphone\*

Adresse mail\*

- Les détails suivi d'un astérisque sont obligatoires -

- Un commentaire de 75 mots maximum peut figurer dans le corps du mail -

- **Le jury :**

Le jury se compose de chaque membre de la commission contenu, tous bénévoles de l'association Roue Libre.

- **Les dates :**

Les clichés devront impérativement parvenir au format JPG + RAW par lien Smash, WeTransfer ou par mail à l'adresse [truffartjb@yahoo.com](mailto:truffartjb@yahoo.com) avant le 20 février 2019.

**Les 10 meilleures photographies seront exposées à la Médiatique Jean-Jacques Rousseau de Chambéry** durant toute la durée de l'événement Vél'Osons et seront relayées sur les **média web et les réseaux sociaux de l'association Roue Libre.**<sup>3</sup>

Les photos présentées doivent être éligibles à la **licence Creative Commons NY NC SA** et réalisées par leurs auteurs avec le consentement si nécessaire de la ou des personne(s) photographiée(s).

**La participation au concours implique de la part de l'auteur l'acceptation des conditions énoncées précédemment.**

La liste des gagnants sera affichée sur le site <http://velosons.fr> à compter du 25 février 2019.



---

<sup>3</sup> <http://velosons.rouelibre.net/informations-pratiques/>